

les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°8 — 12 oct. 2006

Tenir bon !

Le 7 octobre, nous étions environ 60 devant la sous-préfecture pour notre 6^{ème} rassemblement. Des initiatives avaient été prises dans la semaine par les lycéens qui ont sorti un nouveau tract et continué à faire signer la pétition.

Nous savons qu'il faut tenir dans la durée. La solution positive ne sera pas seulement le résultat de notre mobilisation locale. D'autres cas de même nature existent ailleurs : c'est la pression maintenue sur tous ces cas qui fera céder Sarkozy et ses préfets.



Présence régulière désormais des lycéens.

La pétition : un succès !

Nous avons remis 1005 signatures à la préfecture au cours une entrevue, jeudi 28 septembre. Nous avons réuni **plus de 2300 signatures** aujourd'hui. Parmi ces signatures, 29 proviennent du Conseil Régional dont celle de son président.

Appel aux militants :

Il est prévu de remettre la pétition à la préfecture **VENDREDI 13 OCTOBRE**, dans l'après-midi. Rendez-vous à **15 h. 30** devant la préfecture, à Laon. De nombreux militants travaillent ce jour-là, d'autres ont des soucis de santé. Appel à tous les militants disponibles pour constituer une délégation. Jacques L. a des places dans sa voiture.

Samedi 14 octobre, faisons du rassemblement une manifestation !

Soyons nombreux devant la sous-préfecture de Soissons. Nous nous proposons de couper la circulation et de distribuer un tract ! **CHACUN FABRIQUE SA PANCARTE AVANT DE VENIR !**

A Laon, l'action du collectif pour obtenir un logement pour une famille de Rroms laissée à la rue par la DDASS

La presse a rendu compte de l'action des militants du collectif qui se sont réunis devant la DDASS, menaçant de dormir dehors si une solution d'hébergement n'était pas trouvée. Efficace !

L'Aisne-Nouvelle et l'Union du 10 octobre

Pendant ce temps-là, les mises en rétention continuent dans l'Aisne



Saint-Quentin

Une Gabonaise sans papiers arrêtée

Une Gabonaise de 36 ans a tenté, mardi en début d'après-midi, d'ouvrir un compte en banque dans un établissement en ville.

Elle s'est présentée avec une fausse carte de séjour. Les policiers alertés vers 14 h 30 ont

procédé à des vérifications et ont placé cette femme sans papier en garde à vue. Elle leur a indiqué sans pouvoir le prouver qu'elle vivait sur le territoire français depuis 2003 et n'avait pas d'attache familiale. La préfecture lui a notifié un

arrêté de reconduite à la frontière. La Gabonaise a été prise ensuite en charge par la police de l'air et des frontières qui l'a conduite dans un centre de rétention avant expulsion.

C.L.

L'Union, 12 octobre 2006

Nous espérons y être pour quelque chose !

Les migraines de Sarkozy

Nicolas Sarkozy, qui avait dû annuler mardi ses engagements pour cause de forte migraine, a repris hier ses activités en assistant au Conseil des ministres.

L'Union, 12 octobre 2006

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr <http://www.cdsp02.net/> et <http://www.educationsansfrontieres.org/resf02>

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie et de Soissons, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, SDEN-CGT, SGEN-CFDT, UNSA-Education, ATTAC 02, Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, PCF, Mouvement de la Jeunesse Socialiste, Ligue Communiste Révolutionnaire, Verts du Laonnois et du sud de l'Aisne, Alter Ekolo. Groupe Kropotkine de la FA, Union Juive Française pour la Paix, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Action Catholique Ouvrière

Pétition

ILS SONT SOUS NOTRE PROTECTION

Madame le Préfet de l'Aisne,

une famille malgache menacée d'expulsion est obligée de se cacher dans notre département. Ils sont aujourd'hui sous la protection du Collectif de Défense des Sans-Papiers de l'Aisne.

Les trois enfants, Valera (17 ans), Dominique (13 ans) et Diana (8 ans) sont de fait privés du droit de suivre une scolarité normale. Diana n'a été scolarisée qu'en France et Valéra a obtenu une bourse nationale au mérite. Cette famille, en France depuis 2002, remplit tous les critères de la circulaire.

Pourtant, la préfecture n'a pas hésité à prendre un arrêté de reconduite à la frontière à son encontre et à procéder à son arrestation au petit matin. Les adolescents et leurs parents, placés en centre de rétention, ont ensuite été menottés. Libérés pour vice de procédure, ils sont toujours sous le coup de l'APRF, le recours ayant été rejeté par le tribunal de Rouen.

C'est inacceptable, aucun être humain ne doit avoir à se cacher, aucun enfant n'est illégal !

Nous exigeons l'annulation de l'APRF et la régularisation de cette famille

Prénom et nom	profession	commune	signature

Pétition à envoyer au **Collectif de Défense des Sans Papiers de l'Aisne** :

cdsp02@wanadoo.fr

ou la remettre à un militant du collectif
ou à l'une des organisations qui le soutiennent